



# **Domaine sur le Vert – Phase II**

**Point de presse  
21 octobre 2020**

**En direct sur Facebook à 13 h 30**



# Plan directeur de circulation incluant le réseau cyclable

Service du génie

# Plan directeur de circulation

## Nouvelle rue pour l'accès au Domaine sur le Vert sur le Grand rang Saint-François

- La construction du Domaine sur le Vert, qui remonte au début des années 2000, a nécessité une nouvelle rue débouchant sur la rue Saint-Pierre Ouest, soit l'avenue des Golfeurs. L'avenue des Golfeurs a donc permis la construction de la Phase I du Domaine sur le Vert.
- Avec la phase II, l'avenue des Golfeurs ne sera pas suffisante pour assurer une circulation adéquate. De plus, avec un seul chemin d'accès, la situation serait problématique en cas de fermeture forcée de cette rue (incendie ou autre), car un secteur entier se trouverait enclavé.
- Nous avons donc amorcé, cette année, la construction d'une nouvelle rue pour accéder au développement par le Grand rang Saint-François.

# Limite du nouveau secteur résidentiel et accès



## LÉGENDE :

Limite de la phase ultérieure du développement




 Ville de Saint-Hyacinthe / Service de l'Éclaircissement  
 Technicien agréé/inspecteur

Date	Par	Évaluation	Appr.

Titre du projet  
**TRAVAUX GRAND RANG SAINT-FRANÇOIS**  
**RENCONTRE D'INFORMATION**

Titre du plan  
**VUE D'ENSEMBLE**

N° Plan: 18-00	Travaux par: Marc-Olivier Fleury, techn.
Date: 2024-01-31	Approuvé par: Charles-Louis Fleury, ing.
Échelle: 1:1000	10/10/2024

31-3-2024

# Mise en contexte

## Nouvelle rue pour l'accès au Domaine sur le Vert sur le Grand rang Saint-François

- Afin de répondre aux besoins en eau du secteur, nous avons également construit une nouvelle conduite d'aqueduc sur le Grand rang Saint-François, entre la rue Saint-Pierre Ouest et la nouvelle rue.
- Les travaux se sont faits par forage afin d'éviter de procéder à une excavation tout au long du tracé de la conduite.
- La nouvelle conduite a permis d'ajouter des bornes d'incendie sur le Grand rang Saint-François. Dans le passé, les bornes d'incendie se trouvaient uniquement sur la rue Saint-Pierre Ouest.



# Mise en contexte

- Le Grand rang Saint-François est une route numérotée (route 235) appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ) et c'est pourquoi, les travaux ont été encadrés par un protocole d'entente avec le MTQ.
- Le projet répond donc aux normes du MTQ qui sont les mêmes pour l'ensemble du Québec.

## Protocole d'entente



# Description des travaux

- L'amorce de la nouvelle rue a été aménagée à l'emplacement où se trouvait la maison qui a été déménagée à l'automne 2019.
- L'amorce a été construite avec deux voies permettant de sortir du Domaine sur le Vert et une voie pour y entrer.
- Sur le Grand rang Saint-François, à l'approche de la nouvelle rue, sur une distance d'environ 200 mètres (660 pieds), des voies de décélération et virage ont été aménagées.
- Les feux de circulation seront installés vers le mois d'avril 2021.

# Intersection avec marquage



## LÉGENDE :

- Aménagement projeté
- Marquage projeté

**Ville de Saint-Hyacinthe** / Service de Génie  
 Technologie d'aménagement

Date	Par	Révisions	Stat

Titre du projet : **TRAVAUX GRAND RANG SAINT-FRANÇOIS**  
**RENCONTRE D'INFORMATION**

Titre du plan : **AMÉNAGEMENT DE**  
**L'INTERSECTION PROJETÉ**

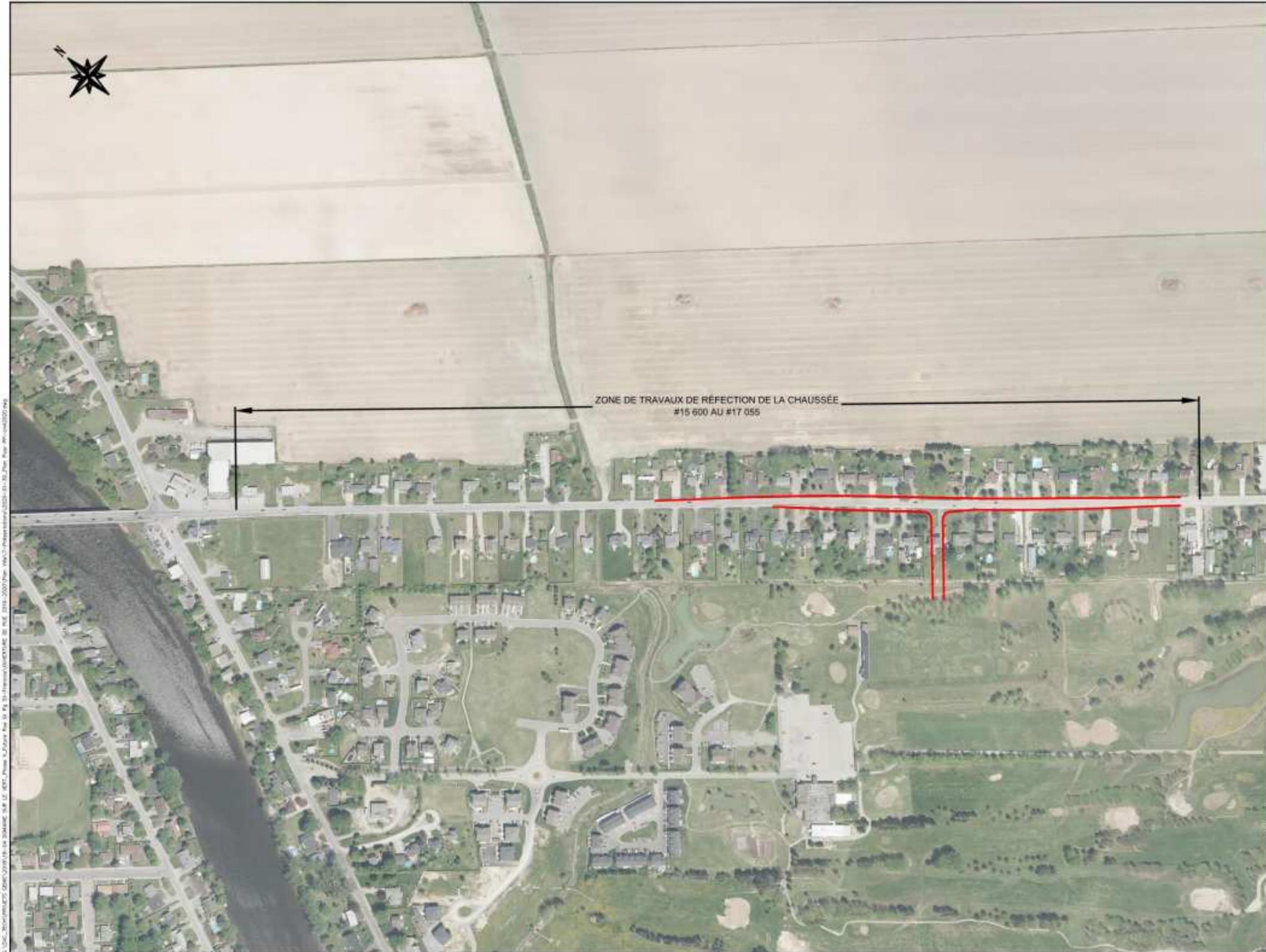
No. Projet : 1666	Dessiné par : Jean-Olivier Gosselin, techn.
Date : 2024-01-05	Approuvé par : Charles Gauthier, ing.
Échelle : 1 : 200	Version : 01

# Description des travaux

## Réfection de la surface de roulement sur le Grand rang Saint-François

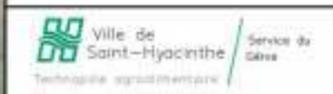
- Le MTQ avait, en 2019, un projet de resurfaçage du Grand rang Saint-François sur tout le territoire de Saint-Hyacinthe et de Saint-Pie.
- Voyant que nos travaux nécessiteraient d'intervenir sur la chaussée, le MTQ a soustrait la portion de travaux située dans l'emprise des travaux prévus par la Ville de son contrat de resurfaçage.
- Le protocole d'entente avec le MTQ prévoyait que la Ville ferait le resurfaçage complet du Grand rang Saint-François dans l'emprise des travaux et que les sommes encourues pour cette portion de travaux seraient remboursées par le MTQ à la Ville.
- Ces travaux de réfection de surface ont consisté en l'ajout d'une couche de pavage et l'ajustement d'accotements.

# Limite des travaux de resurfaçage



## LÉGENDE :

- Zone de travaux de chaussée
- Nouvelle rue projetée



Date	Par	Révisions	Stat	
1	2024-01-05	14 035	Plan pour présentation-01	D.L.

**TRAVAUX GRAND RANG SAINT-FRANÇOIS  
RENCONTRE D'INFORMATION**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA  
CHAUSÉE**

No. Projet: 1636	Dessiné par: Jean-Olivier Gosselin
Date: 2024-01-05	Approuvé par: Charles Gauthier, Ing.
Échelle: 1:2000	Feuille par:

# Localisation des voies de décélération et canalisation de fossés



## LÉGENDE :

- Aménagement projeté
- Ligne de lot

**Ville de Saint-Hyacinthe**  
 Technoparc agroalimentaire / Service des Génies

Date	Par	Révision	App.

Titre du projet  
**TRAVAUX GRAND RANG SAINT-FRANÇOIS**  
**RENCONTRE D'INFORMATION**

Titre de plan  
**CANALISATION DES FOSSES**  
**PROJETÉS**

No. Projet : 16-04	Approuvé par : Marc-Olivier Gosselin, ing.
Date : 2024-07-02	Approuvé par : Charles Lefebvre, ing.
Échelle : 1:200	Tracé par :

21-08-2024

# Description des travaux

## Plan concept de circulation aux abords de la nouvelle école primaire

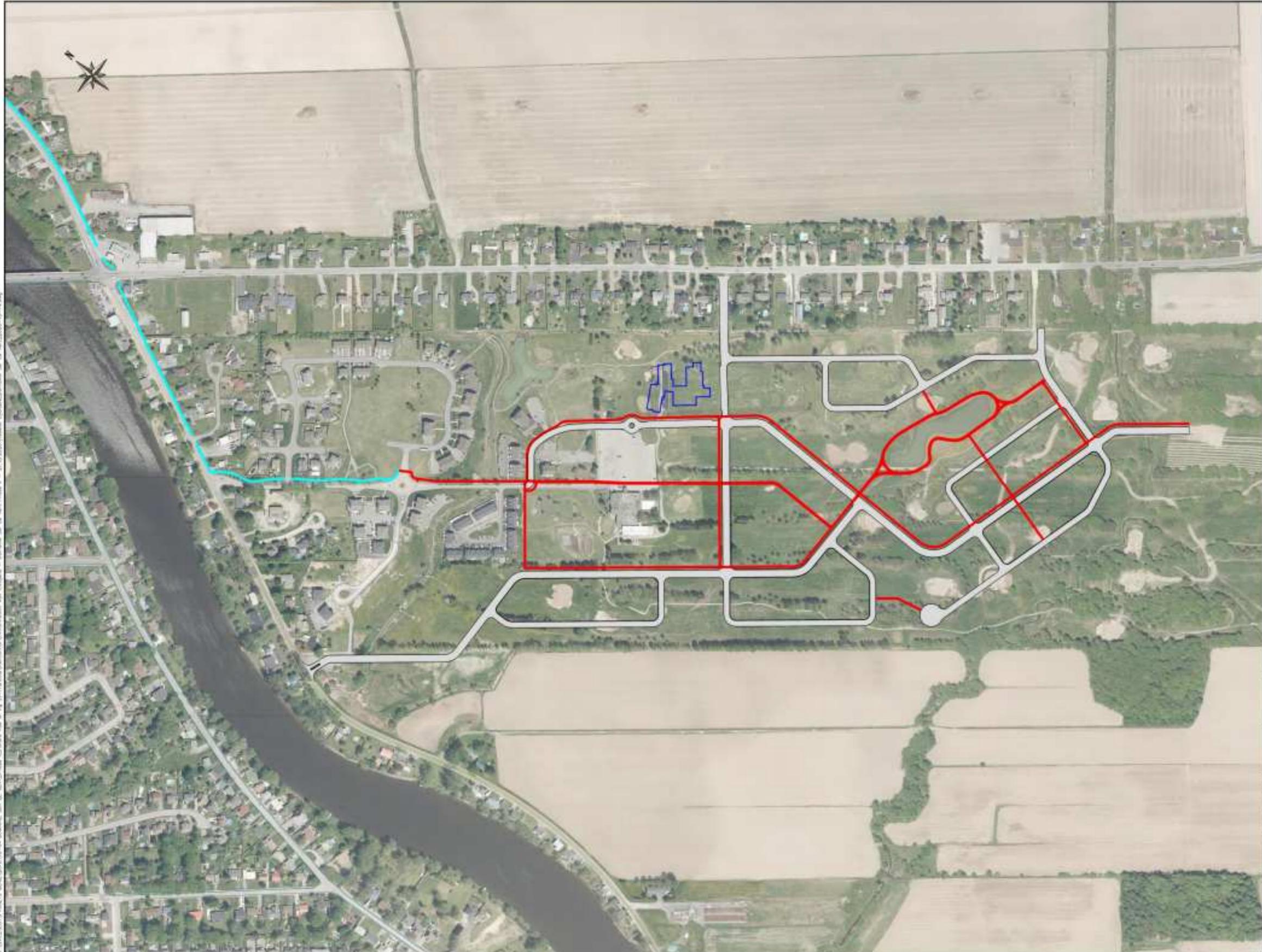
- Les déplacements pour l'accès à l'école primaire se feront par le Grand rang Saint-François.
- Le concept a été élaboré afin d'intégrer une circulation sécuritaire des autobus, des minibus et des véhicules de promenade.



# Réseau de transport actif

- Le réseau de transport actif existant relie déjà l'avenue des Golfeurs au secteur de La Providence et au reste de la ville par le nouveau lien sur la rue Saint-Pierre Ouest aménagé en 2019.
- Ce réseau sera consolidé par l'ajout d'un réseau de transport actif à l'intérieur de la phase II du Domaine sur le Vert.

# Réseau de transport actif existant et projeté

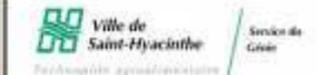


**LÉGENDE :**

- Réseau cyclable projeté
- Réseau cyclable existant

**NOTES :**

Notes



Date	Par	Révisé par	Objet
2024-10-10	CL	Plan pour présentation 01	C.L.

**DÉVELOPPEMENT  
DOMAINE SUR LE VERT**

**Vue d'ensemble du  
réseau cyclable**

N° de projet : 1804	Approuvé par : Jean-François Gauthier, M.É.
Date : 2024-10-10	Approuvé par : Charles-Louis Gauthier, Ing.
Échelle : 1 : 500	10000 par

© Ville de Saint-Hyacinthe - 2024. Tous droits réservés. Ce document est la propriété de la Ville de Saint-Hyacinthe. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Ville de Saint-Hyacinthe est formellement interdite.

21-10-2024

# Gestion de la circulation sur le Grand rang Saint-François

## 1<sup>re</sup> mesure : reconfiguration de l'intersection du Grand rang Saint-François et de la rue Saint-Pierre Ouest

- En 2018, la Ville a procédé, en collaboration avec le MTQ, au réaménagement de l'intersection Grand rang Saint-François/Saint-Pierre Ouest.
- Ces travaux ont permis d'ajouter une voie de virage à droite sur le Grand rang Saint-François en direction nord.
- Ils ont également permis d'optimiser la séquence des feux de circulation de cette intersection puisque les anciens feux ne permettaient qu'un nombre limité de séquences.
- Ces aménagements ont fait en sorte de sécuriser l'intersection et d'optimiser l'efficacité des mouvements.



# Gestion de la circulation sur le Grand rang Saint-François

## Sous-performance de l'intersection de l'avenue Castelneau et de la rue Frontenac

- Bien que nous avons optimisé les séquences des feux de circulation à l'intersection de la rue Saint-Pierre Ouest et du Grand rang Saint-François, afin de minimiser les files d'attente aux heures de pointe, nous avons constaté qu'une fois dépassée l'intersection, des files d'attente se créaient à l'heure de pointe du matin sur le pont Douville en direction nord.
- Ces files d'attente sont attribuables à la sous-performance de l'intersection de l'avenue Castelneau et de la rue Frontenac qui crée une rétention sur le pont Douville.
- L'attente à l'intersection Castelneau/Frontenac est attribuable à sa géométrie évasée et au fait qu'il n'y a pas de feux de circulation.

# Gestion de la circulation sur le Grand rang Saint-François

## 2<sup>e</sup> mesure : demande au MTQ pour l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Castelneau et de la rue Frontenac

- Nous sommes présentement en démarche avec le MTQ pour l'installation de feux de circulation à l'intersection Castelneau/Frontenac, puisque cette intersection est sous leur gestion.
- Comme les feux à cette intersection seront synchronisés avec ceux sur la rue Saint-Pierre Ouest, la fluidité de la circulation sur le pont Douville en direction nord s'en trouvera améliorée.
- Cette amélioration permettra, entre autres, de diminuer les files d'attente en direction nord sur le Grand rang Saint-François à l'heure de pointe matinale, ainsi qu'aux approches est et ouest de l'intersection Grand rang Saint-François/Saint-Pierre Ouest.

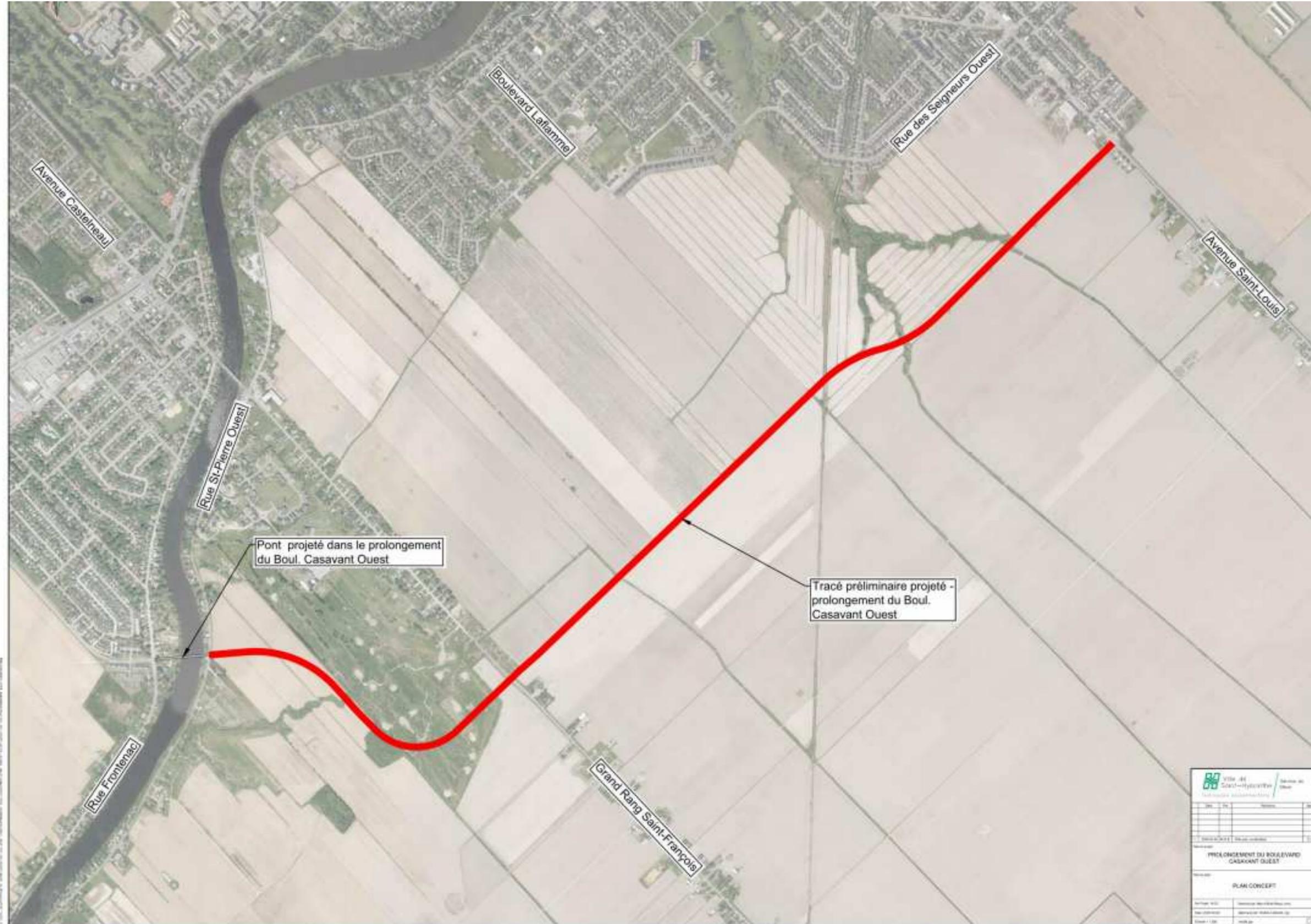


# Gestion de la circulation sur le Grand rang Saint-François

## 3<sup>e</sup> mesure : prolongement du boulevard Casavant Ouest, entre la rue Frontenac et l'avenue Saint-Louis – Voie de contournement

- Durant les premières années du développement Domaine sur le Vert – Phase II, la circulation sur le Grand rang Saint-François sera similaire aux conditions actuelles.
- La Ville suivra l'évolution du niveau de circulation sur le Grand rang Saint-François et à l'intersection de la rue Saint-Pierre Ouest.
- Il est fort à parier que l'augmentation de la circulation viendra justifier la réalisation du projet de prolongement du boulevard Casavant Ouest, entre la rue Frontenac et l'avenue Saint-Louis, soit la voie de contournement du secteur urbain.

# Plan concept du prolongement du boulevard Casavant Ouest, entre la rue Frontenac et l'avenue Saint-Louis – Voie de contournement



# Gestion de la circulation sur le Grand rang Saint-François

## 4<sup>e</sup> mesure : demande de prolonger la zone de vitesse de 50 km/h plus au sud sur le Grand rang Saint-François

- Des citoyens résidant sur le Grand rang Saint-François au sud de la nouvelle rue ont porté à l'attention de la Ville que certains utilisateurs du Grand rang Saint-François roulent à grande vitesse à la limite de la zone urbaine.
- Afin d'assurer une meilleure sécurité, deux demandes par résolution ont été envoyées au MTQ pour prolonger vers le sud la zone de 50 km/h jusqu'à la zone de double courbe située à la limite du périmètre urbain.

# Demande au MTQ pour le prolongement de la zone de 50 km/h vers le sud



LEGENDE :

**Ville de Saint-Hyacinthe**  
 Développement agricole  
 Service de Génie

Date	Par	Révisé	Objet
2020-07-06	JL		Plan pour présentation MTQ
Nom du projet			
DÉVELOPPEMENT DOMAINE SUR LE VERT			
Nom du plan			
Plan de signalisation - Grand Rang Saint-François			
No. Projet: 18-02	Révisé par: Jimmy Rosemeade, Ing.		
Date: 2020-10-21	Approuvé par: Charles Lefebvre, Ing.		
Echelle: 1/50	Niveau: 00		

101-15-000000-2020



# Encadrement réglementaire

**Service de l'urbanisme**

# Encadrement réglementaire

## Constat

Ancien terrain de golf destiné à une utilisation à des fins principalement résidentielles

- Terrain vacant 6,9 millions de pieds carrés (64 hectares)
- 2 cours d'eau
- 3 plans d'eau (étangs)
- Petite portion de boisé protégé

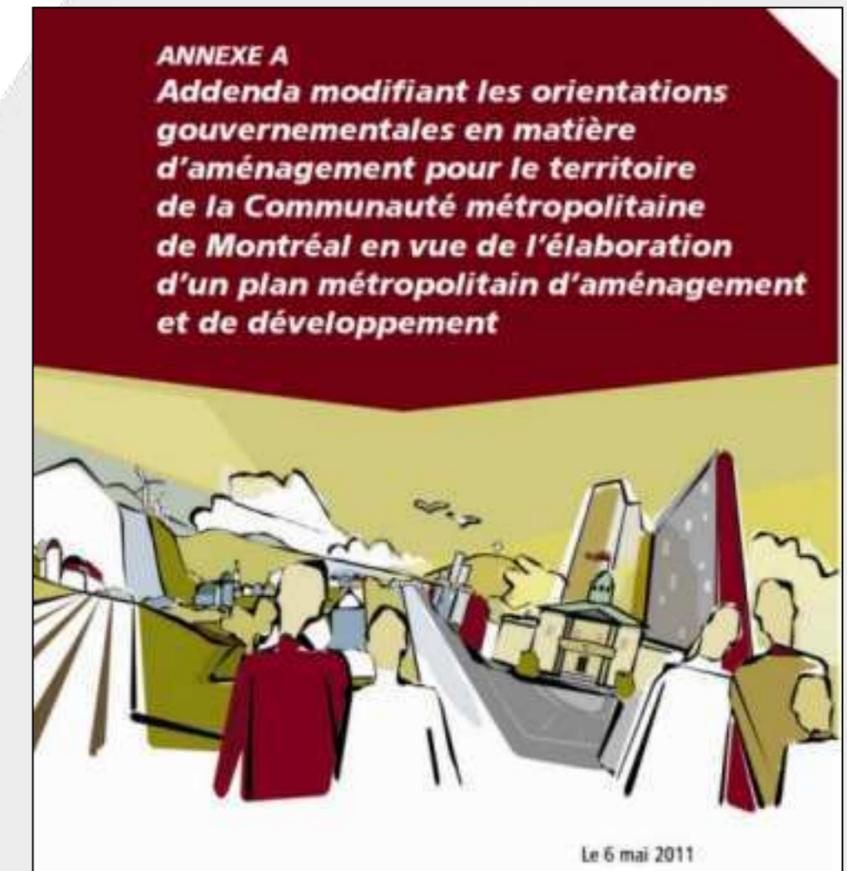
# Encadrement réglementaire

## Densification du territoire

Obligation légale de densification émise par le gouvernement du Québec pour la Communauté métropolitaine de Montréal et les MRC péri-métropolitaines [gestion de périmètres urbains – O10 / 19-12-2026 (ministre)].

## Objectifs

- Prioriser le développement urbain vers les espaces vacants et les sites à requalifier situés à l'intérieur de l'ensemble des périmètres urbains.
- Accroître la densité d'occupation au sol principalement pour la fonction résidentielle en fixant des seuils minimaux de densité à atteindre d'ici 2031.



# Encadrement réglementaire

## Densification du territoire

### Objectifs (suite)

- Limiter l'étalement urbain et optimiser l'utilisation des équipements et infrastructures en place.
- Assurer l'utilisation durable et continue du sol et la diversité des usages à l'intérieur des principaux pôles urbains.
- Protéger les plus belles terres agricoles du Québec.



# Encadrement réglementaire

## Densification du territoire

### Seuils minimaux de **densité brute** d'occupation du sol à atteindre

	Nombre de logements à l'hectare		
	2015-2020	2021-2026	2026-2031
<b>U1-U3-U5</b> Ailleurs sur le territoire de Saint-Hyacinthe	27	29	31
<b>U2</b> Centre-ville de Saint-Hyacinthe	34	36	38

# Encadrement réglementaire

Obligations : zones prioritaires et zones de réserves (2014)  
Densification du territoire MRC des Maskoutains



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ  
Saint-Hyacinthe

Annexe I Figure n° 4.6

Grandes affectations du territoire

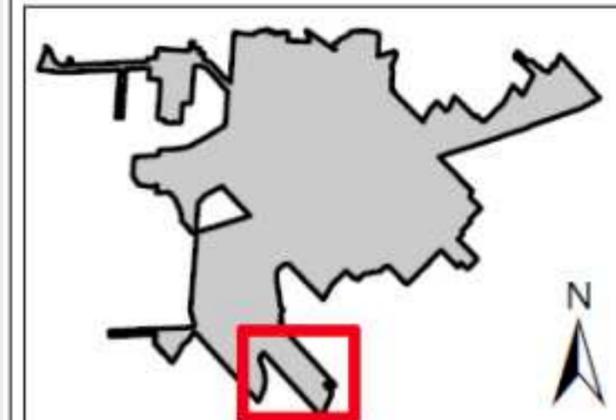
Zones prioritaires et de  
réserves d'aménagement

Périmètre d'urbanisation

Secteur Golf La Providence

Légende

- Zone prioritaire à l'aménagement
- Zone de réserve à l'aménagement
- Limite du périmètre d'urbanisation
- Cadastre



# Encadrement réglementaire

## Règlement relatif à la protection des boisés



Règlement régional no. 05-164  
relatif à la protection des boisés

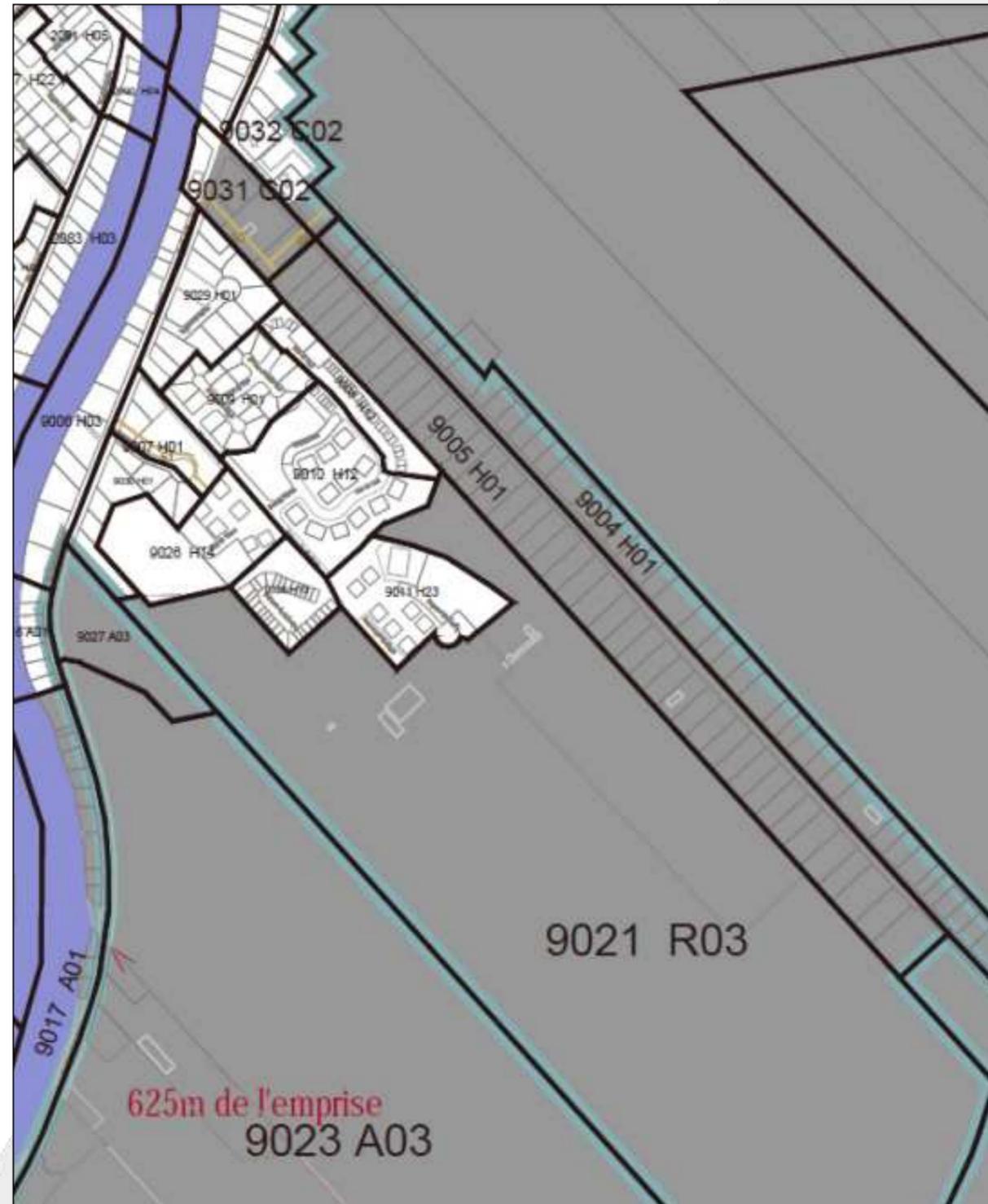
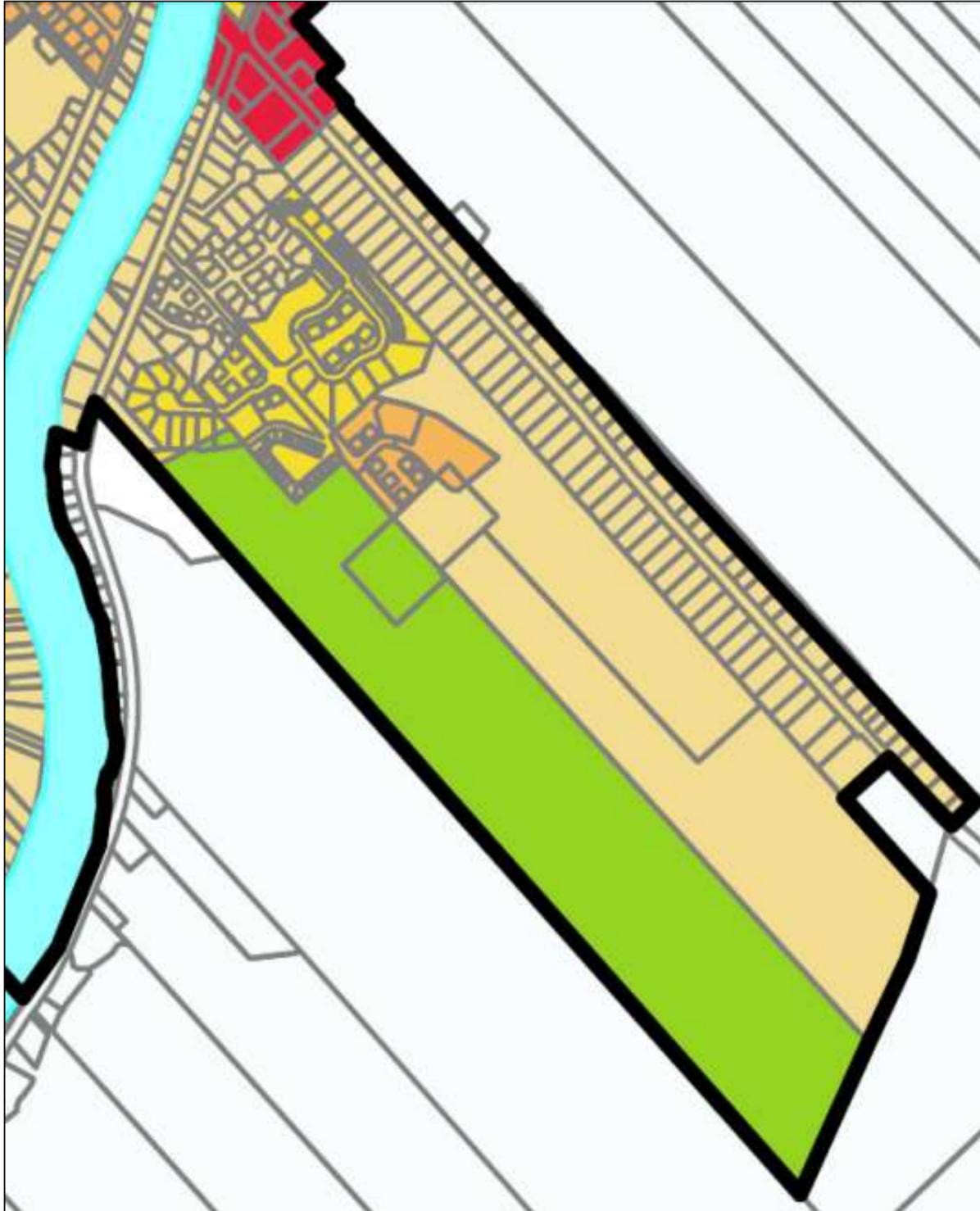
Boisés et érablières

Annexe A1

-  Boisés
- Peuplements d'érablières**
-  Érablière
-  Érablière à bouleaux blancs
-  Érablière à bouleaux jaunes
-  Érablière à feuillus d'essences intolérantes
-  Érablière à feuillus d'essences tolérantes
-  Milieux humides
-  Réseau routier
-  Voie ferrée
-  Ligne électrique
- A** Zone agricole dynamique
- MD** Milieu déstructuré
- MU** Milieu urbanisé
-  Cadastre
-  Limite de municipalité
-  Limite de MRC

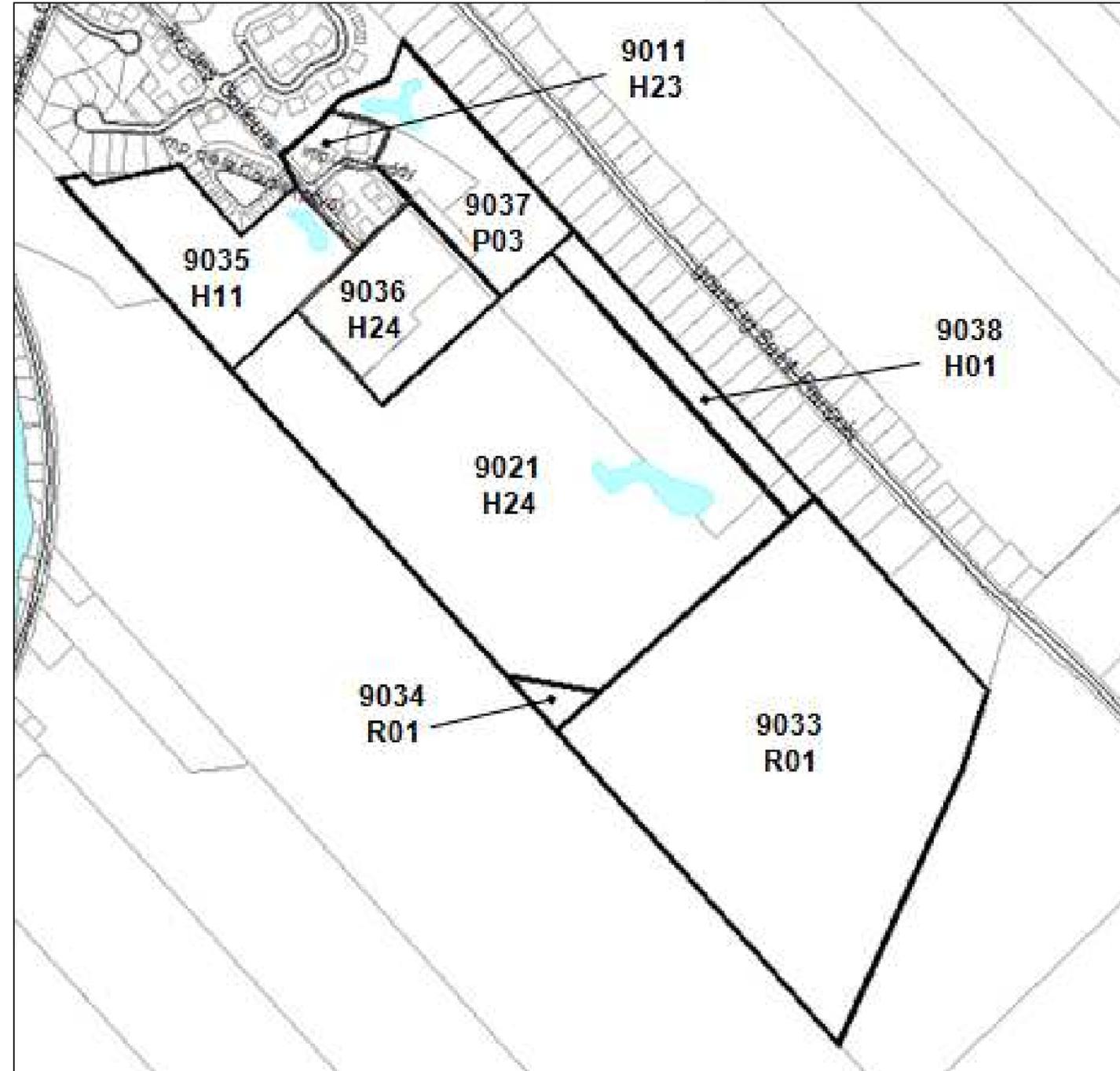
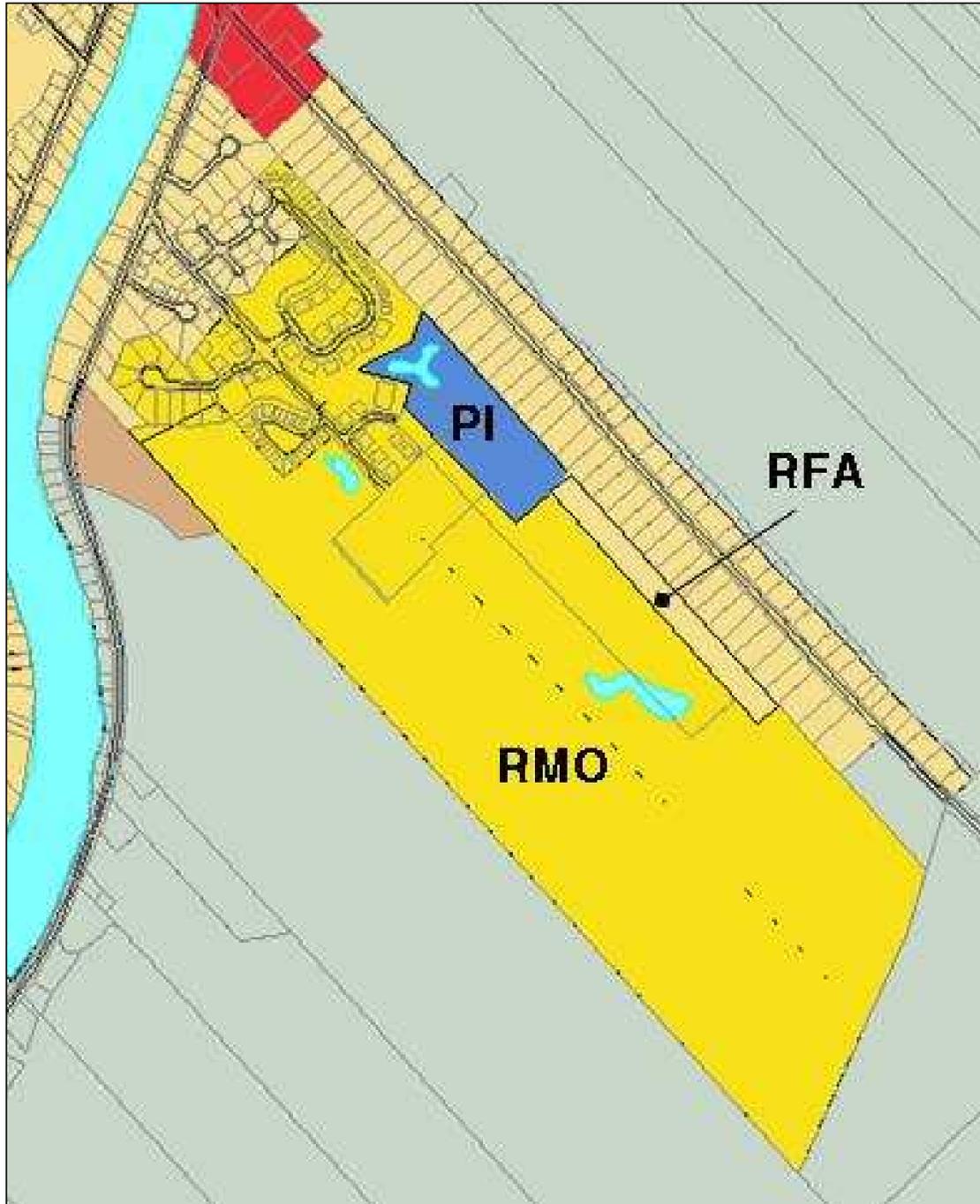
# Encadrement réglementaire

## Plan d'urbanisme et zonage (2010-2019)



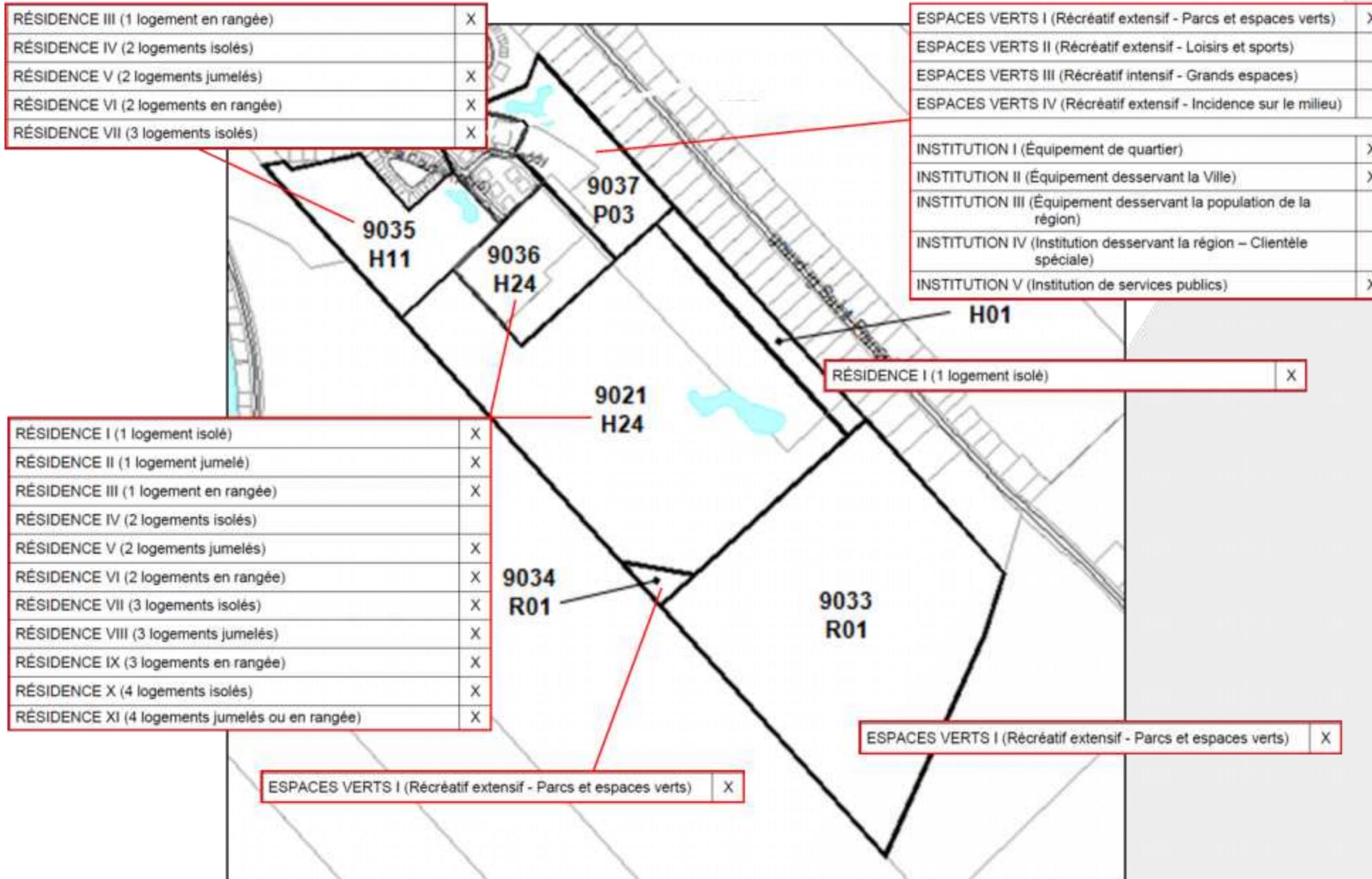
# Encadrement réglementaire

Concordance au Schéma d'aménagement révisé (2019)  
Plan d'urbanisme et zonage



# Encadrement réglementaire

## Concordance au Schéma d'aménagement révisé – 2019 Plan d'urbanisme et zonage



# Encadrement réglementaire

## Nouveau PIA – Projets de développement urbain (2019)

### Grands principes

- Orienter le développement de façon à consolider les communautés;
- Offrir une mixité des fonctions;
- Tirer profit d'un environnement bâti plus compact;
- Offrir une typologie résidentielle diversifiée;
- Créer des unités de voisinage propices au transport actif;
- Développer le caractère distinctif et le sentiment d'appartenance des communautés;
- Préserver les espaces verts, les paysages d'intérêt et les zones naturelles sensibles;
- Offrir un choix dans les modes de transport.



# Planification et vision d'aménagement

## Nouveau PIA – Projets de développement urbain (2019)

### Lignes directrices d'aménagement

- Prioriser une planification urbaine à l'échelle humaine;
- Créer un milieu de vie de qualité exemplaire et une image urbaine dynamique et contemporaine;
- S'assurer de l'intégration de la trame urbaine au tissu urbain;
- Prévoir une gestion intégrée des interfaces avec le tissu urbain existant;
- Rehausser la qualité urbaine des axes principaux;



# Planification et vision d'aménagement

## Nouveau PIA – Projets de développement urbain (2019)

### Lignes directrices d'aménagement (suite)

- Favoriser la mobilité active et les modes de transports diversifiés;
- Préserver les milieux naturels et mettre en valeur les paysages d'intérêt du site;
- Structurer l'ensemble par un réseau d'espaces verts et récréatifs s'adressant aux piétons et cyclistes;
- Assurer un environnement propice et sécuritaire pour les piétons et cyclistes;



# Planification et vision d'aménagement

## Nouveau PIA – Projets de développement urbain (2019)

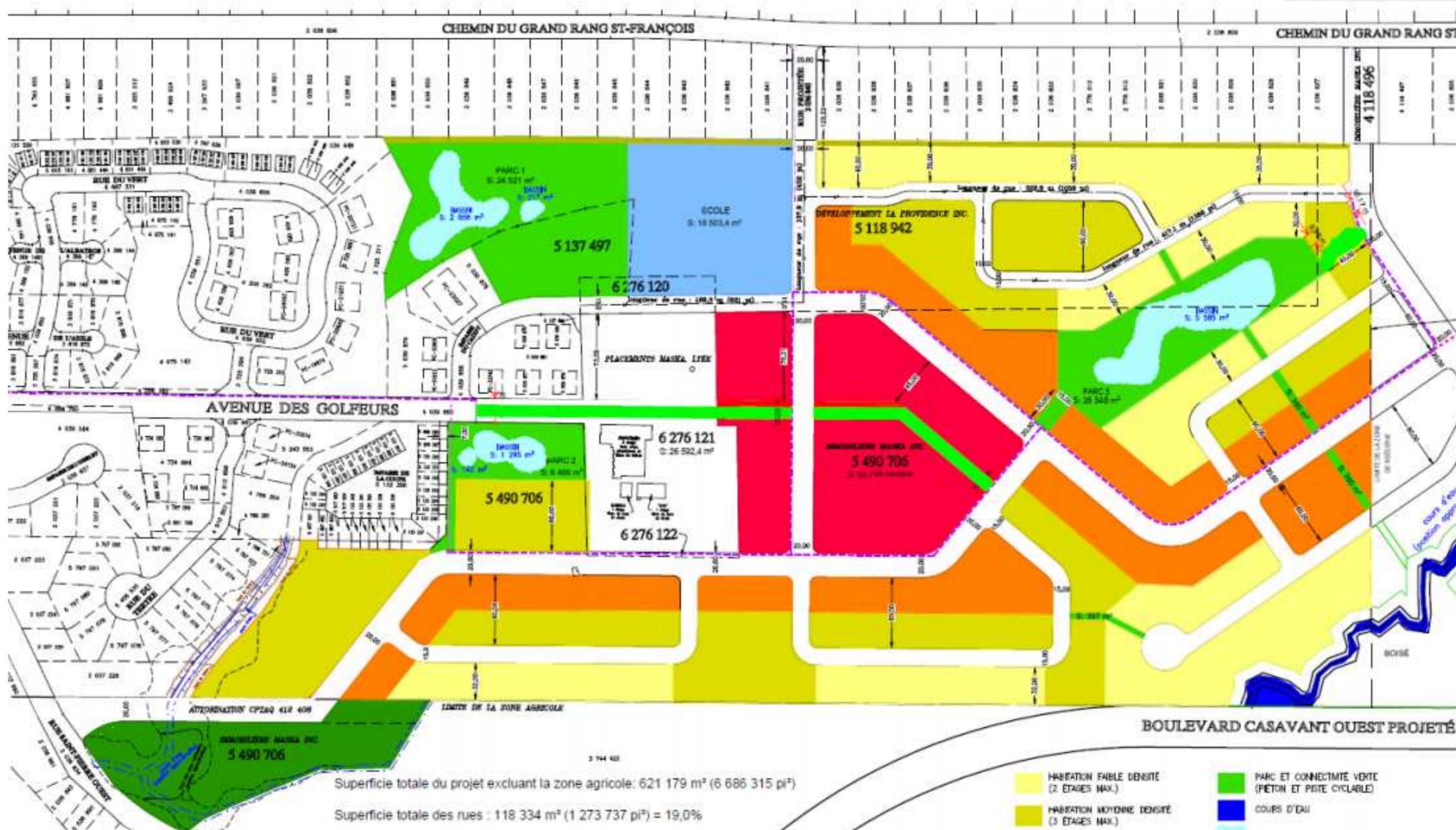
### Lignes directrices d'aménagement (suite)

- Développer des bâtiments bien pensés et écoénergétiques;
- Gérer efficacement les eaux de pluie et l'eau potable;
- Préserver les ressources en favorisant l'utilisation dont la pérennité n'est pas menacée ainsi qu'une saine gestion des matières résiduelles.



# Espaces publics

## Parcs et corridors verts – concept global



# Espaces publics

## Parcs et corridors verts – phase I

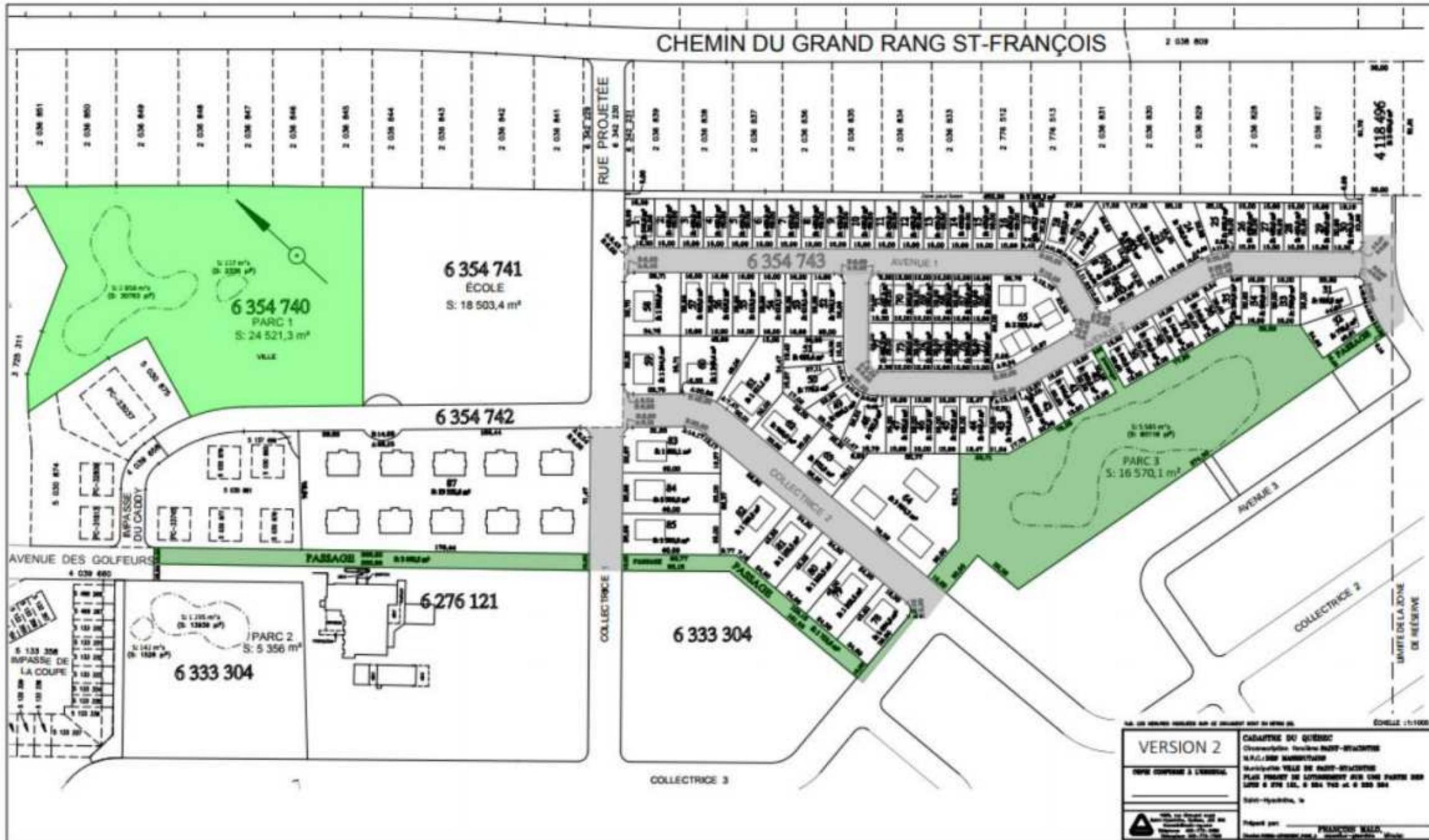




# Présentation et positionnement du parc municipal

**Service des loisirs**

# Parc municipal





# Présentation du projet immobilier

## Domaine sur le Vert phase II

# Vision

**Un lieu unique,  
un quartier inventé  
au cœur de la nature**



# Vision

**Un espace d'habitation et de nature à nul autre pareil dans la grande région de Saint-Hyacinthe.**



# Plan d'ensemble – Nos engagements

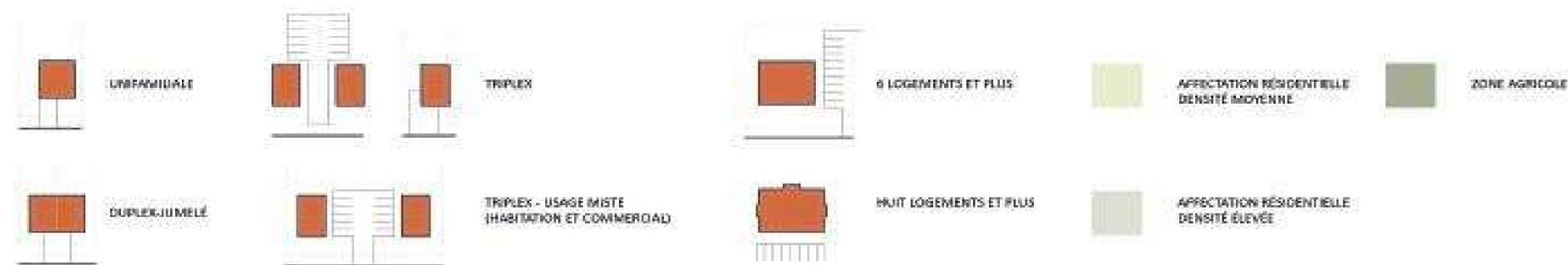
- Un concept architectural moderne sera mis en place, et ce, dans le respect de la réglementation municipale et de l'encadrement rigoureux du Service de l'urbanisme.
- Nous nous engageons à appliquer rigoureusement le concept.
- Dans la mesure du possible, les arbres abattus pour le projet seront remplacés à même la pépinière mise en place par le promoteur.
- Les 3 plans d'eau seront protégés.
- Des sentiers pédestres seront aménagés.
- La canopée sera intégrée au concept architectural.



# Volet circulation, mobilité active et sécurité



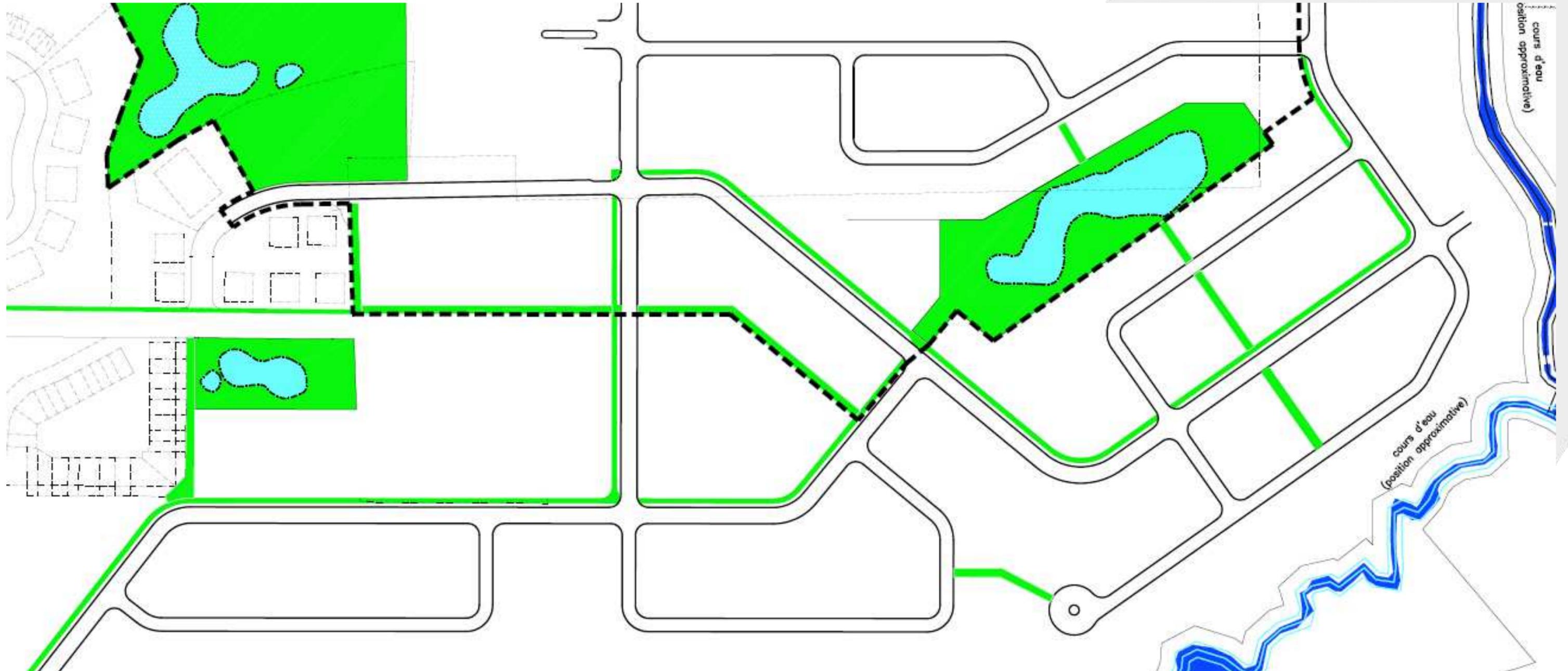
## LÉGENDE



# Volet circulation, mobilité active et sécurité



# Volet circulation, mobilité active et sécurité



# Densité et hauteur en lien avec le plan directeur



Superficie totale du projet excluant la zone agricole : 621 179 m<sup>2</sup> (6 686 315 pi<sup>2</sup>)

Superficie totale des rues : 118 334 m<sup>2</sup> (1 273 737 pi<sup>2</sup>) = 19 %

Superficie du projet excluant la zone de réserve, la partie en zone agricole, le terrain de l'éco et le lot 6 276 121 (Placements Maska Inc.) : 323 903 m<sup>2</sup> (3 486 467 pi<sup>2</sup>)

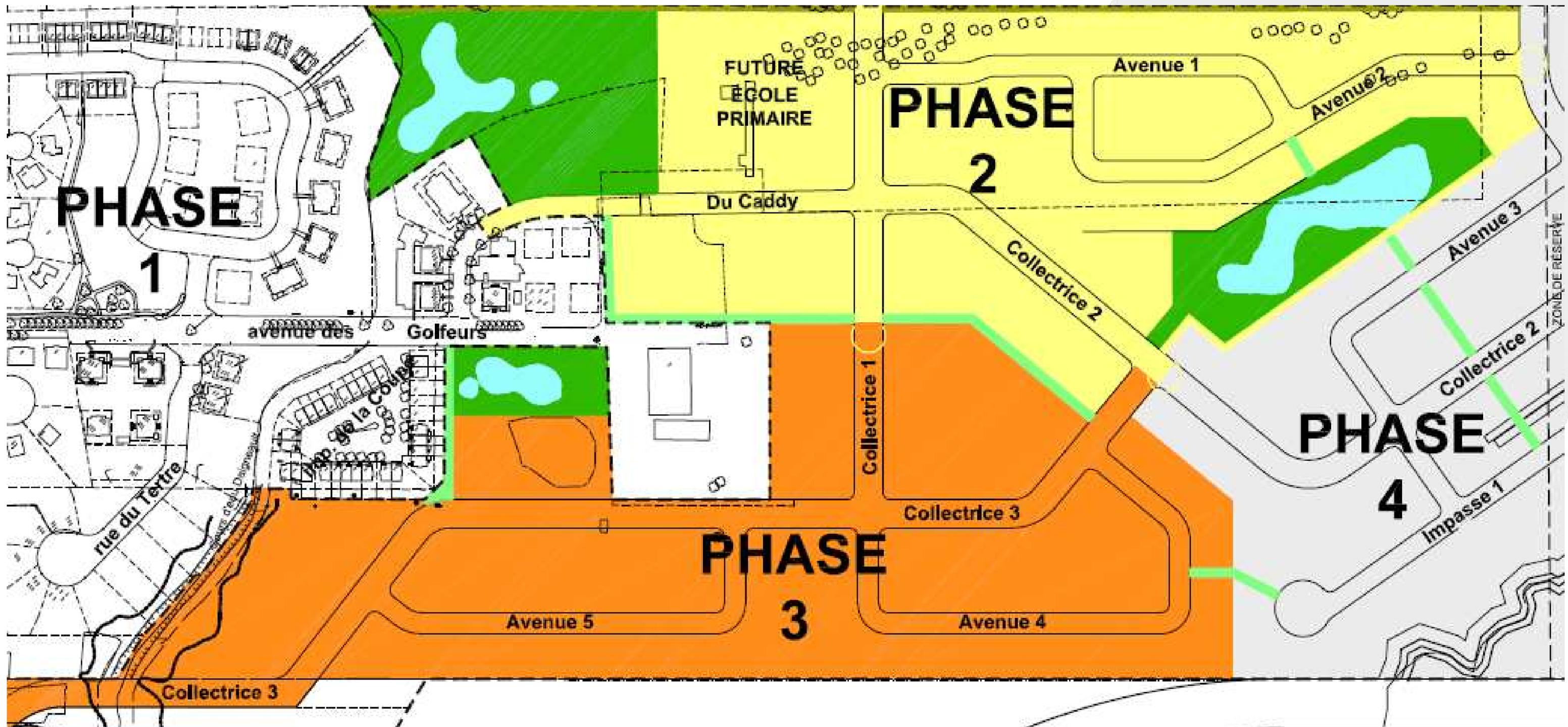
Superficie des rues excluant la zone de réserve : 73 189 m<sup>2</sup> (787 803 pi<sup>2</sup>)

Superficie des parcs excluant la zone de réserve : 51 076 m<sup>2</sup> (549 777 pi<sup>2</sup>) = 15,8 %

Superficie des parcs excluant les bassins : 40 979 m<sup>2</sup> (441 094 pi<sup>2</sup>) = 12,7 %

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|  | HABITATION FAIBLE DENSITÉ<br>(2 ÉTAGES MAX.)  |  | PARC ET CONNECTIVITÉ VERTE<br>(PIÉTON ET PISTE CYCLABLE) |
|  | HABITATION MOYENNE DENSITÉ<br>(3 ÉTAGES MAX.) |  | COURS D'EAU  |
|  | HABITATION FORTE DENSITÉ<br>(4 ÉTAGES MAX.)   |  | BASSINS  |
|  | UTILISATION MIXTE<br>(4 ÉTAGES MAX.)          |  | ZONE AGRICOLE  |
|  | ÉCOLE   |  | ÉCRAN TAMPON   |
|   |   |  | RÉSEAU PIÉTON ET CYCLABLE PROJETÉ                        |

# Plan d'ensemble





# École primaire

**Centre de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe**







# Une conception innovante, centrée sur l'élève

Grâce à son modèle de conception qui s'appuie sur le modèle de communauté d'apprentissages, la nouvelle école sera un milieu de vie stimulant, flexible et adapté aux besoins des élèves.

Les pièces principales comme la bibliothèque, le gymnase et la cafétéria seront situées au centre de l'école, alors que les classes d'un même cycle seront regroupées sur une même aile du bâtiment.

# Une conception innovante, centrée sur l'élève

Cette approche permettra de favoriser le partage des espaces communs tels que des salles de travail collaboratif et des pièces multifonctionnelles.

Par ailleurs, une flexibilité d'aménagement est prévue pour chaque classe, ce qui permettra d'organiser les lieux de manière à favoriser les apprentissages. L'ensemble de ces espaces sera au goût du jour et adapté à l'utilisation des nouvelles technologies.

# Une conception innovante, centrée sur l'élève

L'environnement de la classe est essentiel aux apprentissages. C'est pourquoi les éléments suivants sont pris en considération lors de la construction d'une nouvelle école :

- La qualité de l'air
- L'acoustique
- L'aspect visuel
- La luminosité
- La biophilie

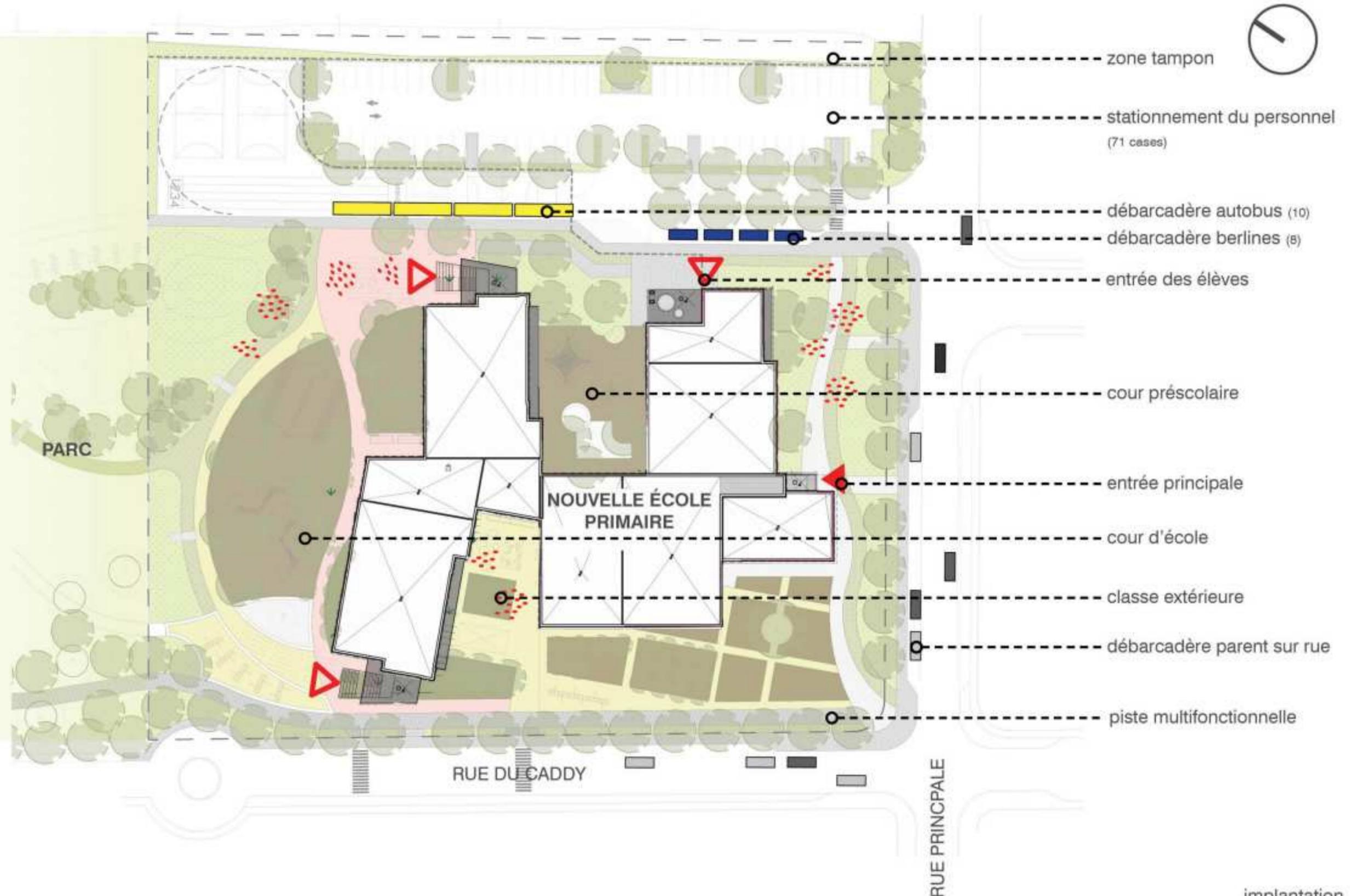






# Plan

- Superficie de la cour d'école : 6 589 m<sup>2</sup>
- Superficie de l'école : 5 452 m<sup>2</sup>
- Nombre d'étages : 2
- La nouvelle école comptera 24 classes
  - 6 de niveau préscolaire 4 ans et 5 ans;
  - 18 de niveau primaire;
  - Pour une capacité totale de **490 élèves.**



# Un environnement extérieur vaste et stimulant

Les élèves auront aussi accès à un environnement extérieur vaste et stimulant, où le parc municipal sera une prolongation de la cour de l'école. Les élèves pourront profiter de la nature et des installations du parc, grâce à une entente de partage des infrastructures avec la Ville de Saint-Hyacinthe.

Même en période de classe, la fenestration abondante de l'école permettra aux élèves de bénéficier du décor extérieur naturel et lumineux qu'offre la nature.







# Première école certifiée WELL

Cette nouvelle école sera la première du CSSSH à répondre aux critères de certification WELL, qui établit des normes de construction permettant d'assurer la santé et le bien-être des gens qui occupent le bâtiment.

La certification WELL s'intéresse particulièrement aux éléments suivants : l'air, l'eau, l'alimentation, la lumière, l'activité physique, le confort et l'esprit. Elle atteste de la présence et de la qualité des aménagements qui ont des impacts positifs sur le confort des personnes qui fréquentent un bâtiment. Il s'agit d'un projet innovant puisqu'aucune école, sur le territoire du Québec, n'est actuellement certifiée WELL.



# Échéancier

Selon l'échéancier, les travaux de construction de l'école débuteront à l'hiver 2021. L'entrée des élèves est prévue pour l'automne 2022.

Le nom officiel de l'école sera déterminé de la manière suivante : le futur conseil d'établissement de l'école fera une recommandation au conseil d'administration du CSSSH, qui procédera, par la suite, à la dénomination de l'école.





**Comment transmettre vos questions et commentaires?**

**[consultation@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:consultation@ville.st-hyacinthe.qc.ca)  
450 778.8304**